

Politique Achats et RSE

La Direction des Achats du Groupe TF1, acteur important de la stratégie RSE, suit depuis 2008 les principes du Groupe Bouygues en la matière. La conduite d'une politique Achats et RSE contribue au respect par TF1 de ses engagements en matière de développement économique et social et de limitation de ses impacts sociaux et environnementaux.

Cette politique s'applique au périmètre Achats Hors Droits et vise à intégrer tous les fournisseurs, parties prenantes directes de l'entreprise, dans une démarche de responsabilité sociétale.

Les Achats se placent au cœur des enjeux de développement durable en termes de gestion des coûts, de performance globale et de maîtrise des risques. L'ambition de la Direction des Achats s'est déclinée autour des démarches suivantes:

- Agir en donneur d'ordre responsable,
- Contribuer à la performance opérationnelle du Groupe,
- Construire avec les fournisseurs des relations mutuellement bénéfiques et de long terme,
- Accompagner le plan de transformation du Groupe.

Cette démarche Achats et RSE est une réelle approche d'amélioration continue qui se traduit à toutes les étapes du processus achats, et mobilise tous les acheteurs.

Elle se matérialise par les principes clés suivants :

Engagements réciproques entre TF1 et ses partenaires

- Insertion d'une clause Ethique et Conformité dans les CGA et contrats, engageant les fournisseurs :
 - à respecter les valeurs éthiques du Groupe, à adopter une démarche socialement responsable, et à se conformer aux lois et réglementations des pays dans lesquels ils opèrent, ainsi qu'aux principes du Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact) visant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et la lutte contre la corruption,
 - à prendre connaissance de la Charte RSE fournisseur et sous-traitants du Groupe Bouygues, à respecter et faire respecter la dite Charte par ses sous-traitants.

Respect des bonnes pratiques d'achat

La signature de la ¹Charte "relations fournisseur responsables" par le Groupe TF1, montre sa volonté d'inscrire une relation partenariale "gagnant-gagnant" avec les fournisseurs.

- Méthodes d'achat qui stimulent une réelle mise en concurrence entre les fournisseurs,
- Transparence des procédures, égalité de traitement des candidats lors des consultations,
- Sélection du « mieux-disant » de manière impartiale en fonction de critères prédéfinis ; le prix n'étant qu'une des composantes d'un ensemble de critères techniques, qualitatifs, économiques, RSE.
- Prise en compte du coût complet (Total Cost of Ownership (TCO)), analyse des coûts indirects (coûts d'utilisation, de fin de vie),
- Réduction des risques de situation de dépendance économique vis-à-vis de TF1,
- Création de synergies achats au sein du Groupe,
- Respect des conditions de règlement Groupe conformes à la loi LME.

¹ Voir <http://www.relations-fournisseur-responsables.fr/charte-relations-fournisseur-responsables/>

Promotion des initiatives et comportements responsables

- Challenge des prescripteurs sur l'impact des achats. Incitation à intégrer des critères RSE dans les cahiers des charges,
- Utilisation d'un questionnaire RSE joint aux dossiers de consultation ou en phase de pré-qualification,
- Intégration de critères RSE dans le processus de sélection et de référencement,
- Limitation de notre empreinte écologique en réduisant les impacts environnementaux des produits et prestations achetés,
- Evaluation ECOVADIS du système de management RSE des fournisseurs sur 4 thématiques (environnement, social, éthique des affaires et politique achats), et accompagnement, le cas échéant, dans la mise en place de plans d'actions correctives,
- Utilisation de la cartographie des risques RSE pour le pilotage des fournisseurs critiques,
- Recours au secteur adapté et protégé.

Professionalisation des Achats

- Intégration d'objectifs RSE pour tous les acheteurs,
- Formation continue et implication des acheteurs, entre autre via une part de la rémunération variable allouée aux actions RSE et diversité achats,
- Partage d'informations entre acheteurs sur les différents pôles d'expertise,
- Animation par un référent de la thématique RSE au sein de la Direction des Achats.

Communication

- Respect des obligations de transparence du Groupe en matière de politique RSE auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et des agences de notation extra-financières,
- Suivi d'indicateurs RSE et communication de nos actions.

Ces principes s'appliquent dans le strict respect des valeurs et des règles du Code Ethique, qui constitue le référentiel applicable à tous les salariés du Groupe.

Signature



S. SMINT